

FEDERATION FRANCAISE DE PECHE SPORTIVE AU COUP

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94 – S - 130



C.D. 33

COMITE DEPARTEMENTAL DE PÊCHE AU COUP DE LA GIRONDE

LIGUE au COUP D'AOUTAINE 2014

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014

LAC des DAGUEYS secteur PINTEYS



Avec l'aimable soutien de : la Ville de LIBOURNE



Président : COLOMBIES Michel - 14 rue Clément Marot - 33270 FLOIRAC

☎ 06 14 09 52 78

Email : mimicolombies@hotmail.fr

FEDERATION FRANCAISE DE PECHE SPORTIVE AU COUP

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94 – S - 130



C.D. 33

COMITE DEPARTEMENTAL DE PÊCHE AU COUP DE LA GIRONDE LIGUE AU COUP d'AQUITAINE 13 et 14 SEPTMBRE 2014

PARCOURS : Les DAGUEYS secteur PINTEYS

1ERE MANCHE

Samedi 13 Septembre 2014

Rendez vous	12h30	
Tirage au sort / secteurs	13h00	
Début des contrôles	13h50	(1 ^{er} signal)
Amorçage	14h50	(2 ^{ème} signal)
Début de la manche	15h00	(3 ^{ème} signal)
Reste 5 minutes	17h55	(4 ^{ème} signal)
Fin de la manche	18h00	(5 ^{ème} signal)

2EME MANCHE

Dimanche 14 Septembre 2014

Rendez vous	06h30	(café offert)
Tirage au sort colonne/secteurs	07h00	
Début des contrôles	07h20	(1 ^{er} signal)
Amorçage	08h20	(2 ^{ème} signal)
Début de la manche	08h30	(3 ^{ème} signal)
Reste 5 minutes	11h25	(4 ^{ème} signal)
Fin de la manche	11h30	(5 ^{ème} signal)

3EME MANCHE

Dimanche 14 Septembre 2014

Rendez vous	13h30	
Tirage au sort des secteurs	13h35	
Début des contrôles	13h50	(1 ^{er} signal)
Amorçage	14h50	(2 ^{ème} signal)
Début de la manche	15h00	(3 ^{ème} signal)
Reste 5 minutes	17h55	(4 ^{ème} signal)
Fin de la manche	18h00	(5 ^{ème} signal)

REGLEMENT : Règlement FFPSC, championnats et grandes épreuves.

Esches animales : **1,5 LITRE esches dont 0,5L de fouillis.**

Amorce limitée à **17 litres** (farines mouillées, non tassées, tous ingrédients confondus).

RAPPEL IMPORTANT Contrôle des esches et de l'amorce : les esches doivent être présentées en totalité dans les boîtes mesures y compris le fouillis. Tout doit-être prêt et mis en place avant le contrôle.

Le tamisage des amorces ainsi que le brassage avec un batteur électrique est interdit après le contrôle

**RAPPEL : LA LICENCE (licence avec photo + volet annuel) DEVRA ETRE PRESENTEE AVEC LE TALON ANNUEL SIGNE PAR UN MEDECIN OU A DEFAUT ACCOMPAGNEE D'UN CERTIFICAT MEDICAL.
Le certificat de sur-classement est obligatoire pour les catégories vétéran / féminine / cadet et minime**

En cas de problème de dernière minute prévenir par tel :

Michel COLOMBIES : 06.14.09.52.78

Jean-Paul LEBOIS : 06.68.15.31.04

Président : COLOMBIES Michel - 14 rue Clément Marot - 33270 FLOIRAC

☎ 06 14 09 52 78

Email : mimicolombies@hotmail.fr



C.D. 33

COMITE DEPARTEMENTAL DE PÊCHE AU COUP DE LA GIRONDE

LIGUE AU COUP d'AQUITAINE

13 et 14 SEPTMBRE 2014

Pendant les deux jours de Compétition

RESTAURATION CHAUDE ET FROIDE / BUVETTE

Organisée par

LE C.D. 33

>

Le parcours est situé au lieu dit le Pintey rue des Castors.

